

# **Association Syndicale Libre**

## **« Les Demeures de Mennecy »**

### Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Du 12 Avril 2013

Le 12 Avril 2013 à 20H00 les membres de l'ASL « les Demeures de Mennecy » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire suite à la convocation adressée par les membres du Conseil Syndical.

Les feuilles d'émargement signées par les membres présents ou représentés attestent que 24 propriétaires sont présents ou représentés.

Le quorum n'étant pas atteint à 20H00, l'Assemblée n'a pas pu valablement délibérer et a été reconduite le même jour à 20H30 comme le prévoyait la convocation en date du 18 Mars 2013.

Sont absents ou non représentés :

Melle MP Merrheim, Mr et Mme JM Thiry et Mr et Mme G Thiry, M et Mme Bernard, SCI 18 rue de Tournenfil, Mr et Mme G Prin, Mr et Mme D Zephirin, Mr J Juszcak et Mme S Joly, Mr et Mme Thebyne, Mr et Mme P Pieters, Mr et Mme P Bourgne, Mr X Debuire et Mme S Leostic, Mr et Mme G Daubignard, Mr C Ladarre et Melle K Gros, Mr et Mme E Navarro, Mr et Mme E Magaj, Mr et Mme Vandjour, Mr et Mme P Pedoux, Mr et Mme E Mauller, Mr M Ducornez, Mr F Mokhtari, Mme R Guilpain ou Mr F Guilpain, Mr et Mme Sesques, Mr C Stevotvitch et Mme E Rykner, Mr et Mme Cochard, Mr et Mme Chartier, Mr et Mme Donabedian, Mr et Mme D Savoy, Mr F Boulard, Mr L Mattioli ou Melle V Desdoits, Mr et Mme J Collet, Mme Sauger, Mr et Mme P Gros, Mme Luchooman, Mr Estreim-Monjousté ou Mme Vigier, Mr et Mme D Lecomte, Mr et Mme Naudin, Mr et Mme JY Clavier, Mr ou Mme B Huot, Mr et Mme T Le Dinh, Mr et Mme P Guirard, Mr et Mme Benoit, Mme MC Mercie, Mr et Mme Cherrey, Mr O Machu et Mme N Clion, Mr et Mme R Willay, Mr et Mme R Rakotoarisoa.

La présidente déclare la séance ouverte à 20H30.

#### 1) Formation du bureau de l'Assemblée:

Présidente: Mme Isabelle Gille  
Trésorière: Mme Séverine Naudin  
Secrétaire: Mme Marie-Annick Amiot  
Membres: Mr Eric Steens et Mr Eric Bacon  
Scrutateur: Mme Michelle Vanhoutte

2) **Bienvenue aux nouveaux arrivants :**

La Présidente souhaite la bienvenue à Mme Vanhoutte ainsi qu'à Mr Cocardon et Melle Perche.

3) **Résumé de l'activité 2012 :**

Une déclaration de sinistre a été faite auprès des assureurs du propriétaire dont les végétaux ont endommagé le revêtement d'une partie de venelle. Un expert est venu constater les dommages. Ce dossier est actuellement toujours en cours.

Les administrations locales ont décidé de déplacer l'abri de bus situé sur le Chemin des Vieilles Vignes vers la rue de Tournenfil. La demande de rétrocession de terrain de la part de l'ASL est donc désormais abandonnée. Ce dossier est considéré comme clos. Le nouvel abri de bus devrait être en place pour la rentrée scolaire de Septembre 2013.

A la demande de l'ASL, la municipalité de Mennecey a renforcé la signalétique routière aux abords du village côté rue de Tournenfil. La Mairie a également disposé des plots afin d'interdire le stationnement des véhicules sur les bandes d'herbe à l'intersection de la rue Kipling et de la rue de Tournenfil et à proximité de la borne d'incendie située rue de Tournenfil.

La collecte des deux poubelles installées par L'ASL est désormais effectuée par les services municipaux.

4) **Enquête sur la qualité de la réception de télévision via l'antenne collective et la pression d'eau :**

Diminution de la pression d'eau: 12 propriétaires ont signalé rencontrer ce problème. Mr Steens indique que chaque propriétaire ainsi concerné doit s'assurer que le réducteur de pression situé à l'entrée de son installation de distribution ne soit pas colmaté par du calcaire. C'est la seule cause qui a été identifiée à ce jour comme à l'origine de ce souci.

Réception de télévision via l'antenne collective: 17 propriétaires ont signalé rencontrer des soucis de réception. Après visite de l'installation, une société spécialisée a proposé une mise à niveau de l'installation et doit faire parvenir une proposition d'intervention et fournir un devis. Ce point sera donc revu lors de la prochaine Assemblée.

5) **Approbaton des comptes 2012 :**

Mme Naudin présente les comptes 2012 envoyés avec la convocation. Le jardinier n'a pas effectué de tailles d'arbres et donc la dépense d'entretien des espaces verts a été moindre que prévue.

En 2012, la plupart des courriers ont été remis en main propre par les membres du bureau. La plupart des affranchissements ont concerné des lettres de relance des propriétaires qui ne s'étaient pas acquittés des charges dans les délais demandés.

A la fin décembre 2012, l'ensemble des charges avaient été recouvrées de même que l'arriéré de 2011.

Les comptes ont été soumis au vote et approuvés à l'unanimité.

**6) Situation de trésorerie au 31 Décembre 2012**

Livret A : Solde au 31/12/2013 de 24 854,88 €

Intérêt acquis pour 2012 : 559,23 €

Total créditeur de 25 414,41 €

Compte courant : 10 098,28 €

Après explications, la situation de trésorerie a été soumise aux votes et a été approuvée à l'unanimité.

**7) Rappel de l'arrêté municipal:**

Des propriétaires se sont plaints auprès des membres du bureau de nuisances sonores provenant de la résidence. L'arrêté municipal s'applique dans notre résidence et l'article 9 a été rappelé dans la convocation à cette Assemblée. Il est donc du ressort de chacun de respecter cet arrêté. Il n'est pas de la responsabilité du bureau de veiller à ce que cette disposition soit respectée.

**8) Réfection de la chaussée des venelles :**

La validité des devis obtenus en 2010 était dépassée. De nouveaux devis ont été demandés. L'entreprise Colas qui avait remis le devis le moins cher n'a pas souhaité fournir un nouveau devis. Le nouveau devis le moins cher s'élève à 29 846 €. Les provisions se montent à 24 000 €. Le bureau proposera donc d'inclure un appel de fonds de 3 000 € dans le budget 2013 pour entreprendre ces travaux avant la fin de validité des devis reçus.

**9) Cahier des charges:**

Les membres du bureau ont rencontré le notaire Me Gilles qui leur a indiqué que le cahier des charges n'avait aucune limite de durée de vie.

D'autre part toute modification d'une disposition de celui-ci impliquera la réécriture totale de ce document qui devra ensuite être approuvé par les 3/4 des membres de l'ASL. Viendra ensuite l'enregistrement par le notaire de ce nouveau cahier des charges qui entraînera une dépense de l'ordre de 2 000 € auxquels il convient de rajouter les frais liés à la remise à l'ensemble des propriétaires contre signature.

Les membres du bureau ne souhaitent pas initier une telle démarche. Ce point est considéré comme clos.

**10) Quitus au Conseil Syndical pour sa gestion :**

La Présidente demande quitus pour la gestion de l'ASL sur l'année 2012.

Celui-ci est soumis au vote et accordé à l'unanimité.

**11) Budget 2013 et appel de fonds:**

Les Comptes Rendus aux propriétaires absents et non représentés seront envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception d'où un budget de 800 €.  
Le budget des espaces verts est maintenu au niveau de 2012 à 6000 €,  
La proposition de budget est donc de 11 795 € augmenté de 398.34 € de charges 2012 à régler en 2013. Ce budget est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des votants.  
L'Appel de fond s'élève donc à

**175 € par propriétaire à régler avant le 30 Juin 2013.**

**12) Questions diverses :**

Intérêts Livret A : ils s'élèvent en 2012 à 559.23 € et ont été oubliés d'être mentionnés dans le courrier de la convocation.

Rétrocession à la commune de Mennecy des dernières parcelles appartenant à l'ASL: cette question a été transmise quelques jours avant l'Assemblée. Cette question n'a pas été étudiée par l'actuel Conseil Syndical.

**13) Renouvellement du Conseil Syndical :**

Mr Eric Steens et Mme Marie-Annick Amiot acceptent de proposer le renouvellement de leur mandat.

Mr Felix se porte volontaire pour rejoindre le bureau de l'ASL.

L'ensemble de ces candidatures sont acceptées à l'unanimité des votants.

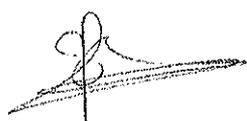
L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 23H00.

Le bureau remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

La Présidente  
Mme I Gille



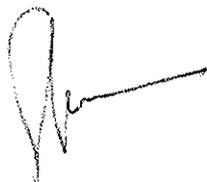
La Trésorière  
Mme S Naudin



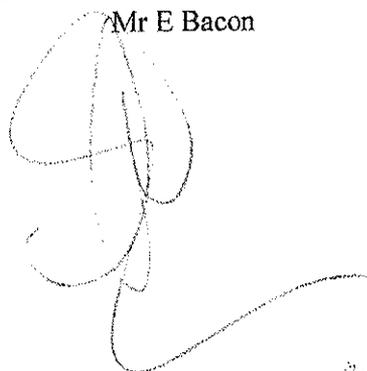
La Secrétaire  
Mme MA Amiot



Les Membres  
Mr E Steens



Mr E Bacon



Le Scrutateur  
Mme M Vanhoutte

